

### DEMANDE DE MISE A JOUR DE LA CARTE PROFESSIONNELLE D'AGENT IMMOBILIER

Vous êtes **agent immobilier, syndic de copropriété, administrateur de biens ou marchand de listes** et vous souhaitez mettre à jour votre **carte professionnelle** ? Retrouvez tous les éléments pour constituer votre dossier de **modification**.

La **formalité de modification** concerne un changement :

- d'adresse du siège ou de l'établissement principal ;
- du ou des représentants légaux ;
- de dénomination sociale ;
- de forme juridique de la personne morale ;
- dans l'identité du garant ;
- dans l'identité de l'assureur ;
- du montant de la garantie financière ;
- concernant la détention de fonds.

### Comment déposer votre dossier ?

- le dépôt des documents justifiant l'aptitude professionnelle, **par internet** ([www.agentimmobilier.bordeaux.cci.fr](http://www.agentimmobilier.bordeaux.cci.fr))
- L'envoi du dossier en lettre recommandée avec accusé de réception au Centre de Formalités des Entreprises.

*La loi ALUR proclamée le 24 mars 2014 et publiée au JO du 21 juin 2015 a désigné les Chambres de Commerce et d'Industrie comme autorité compétente pour la délivrance de la carte professionnelle des activités immobilières. Cette mission vient compléter l'offre déjà existante à la CCI en matière d'accompagnement aux formalités d'entreprises.*

*Les professionnels de l'immobilier doivent désormais s'adresser au **Centre de Formalités des Entreprises** pour obtenir leurs cartes de **transaction sur immeubles et fonds de commerce**, de **gestion immobilière**, de **syndic**, de **marchands de listes** ou encore de **prestations touristiques**. Un fichier national des titulaires d'une carte professionnelle est géré par CCI France. Il est consultable et accessible à tous sur internet : [www.cci.fr/web/trouver-un-professionnel-de-l-immobilier](http://www.cci.fr/web/trouver-un-professionnel-de-l-immobilier)*

# Mise à jour de votre carte professionnelle

## Pièces justificatives à produire

### Dans tous les cas

---

- Formulaire CERFA 15312\*01** complété et signé par tous les représentants légaux
- Votre ancienne carte** (en conserver une photocopie en attendant de recevoir la nouvelle)
- 1 règlement de 68 €** (arrêté du 10/02/2020) par chèque à l'ordre de la CCIBG ou par virement  
IBAN : FR76 3000 4003 2000 0226 3405 670 - BIC : BNPAFRPXXX (joindre à votre dossier copie de la validation bancaire du virement)

### Dans tous les cas, identification du titulaire de la carte

---

#### Activité exercée en NOM PROPRE

- Copie de **la pièce d'identité du chef d'entreprise**
- Extrait du RCS** de moins de 1 mois (le Kbis doit comporter les activités correspondant aux seules mentions demandées)

#### Activité exercée en SOCIETE OU ASSOCIATION

- Copie de **la pièce d'identité de tous les représentants légaux ou statutaires et des associés, actionnaires détenant au moins 25 % du capital**
- Extrait du RCS** de moins de 1 mois (le Kbis doit comporter les activités correspondant aux seules mentions demandées)
- Copie du récépissé de déclaration de l'association à la Préfecture et copie des statuts de l'association

#### Si nomination d'un DIRECTEUR (de l'établissement principal pour une entreprise ou du siège social pour une sté / association)

- Copie de **la pièce d'identité**

### Dans tous les cas, moralité du chef d'entreprise, des représentants légaux et statutaires, du directeur, des associés détenant au moins 25 % du capital

---

#### Ressortissant de l'U.E (sauf Français) ou de l'Espace Economique Européen

- Lettre de consentement signée pour la communication du casier judiciaire du pays d'origine à l'autorité française (modèle à télécharger depuis notre site)

#### Ressortissant d'un Etat tiers

- Extrait de casier judiciaire datant de moins de 3 mois ou à défaut un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative de cet Etat

### Dans tous les cas, garantie financière et déclaration de détention de fonds

---

- Attestation de garantie financière pour chacune des activités exercées** délivrée par l'organisme garant pour l'année en cours (*mentions obligatoires : activités exercées, durée de validité, nom et adresse de la société, nom du/des responsable(s) légal(aux)*)
- Lorsque la **transaction s'exerce sans maniement de fonds**, remplir le cadre 13 du formulaire CERFA relatif à la non-détention de fonds (concerne exclusivement les activités de transaction et de marchand de listes)
- Pour les activités « **transaction** » et « marchand de listes » **avec détention de fonds** directe ou indirecte, attestation d'existence de « compte séquestre » délivrée par la banque avec indication du numéro de compte et les coordonnées de l'établissement

### Changement d'assureur

---

- Attestation d'assurance RC professionnelle** pour l'année en cours (*mentions obligatoires : activités exercées, durée de validité, nom et adresse de la société, nom du/des responsable(s) légal(aux)*)